Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 1 au 3 septembre 2018

Les enjeux des relations arméno-russes font la une des medias arméniens.

Troisième rencontre entre Nikol Pachinian et Vladimir Poutine en Septembre/ Les medias indiquent que le Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, se rendra à Moscou en septembre pour une rencontre avec le Président russe Vladimir Poutine. La date définitive n'a pas été communiquée. Dans son live Facebook Nikol Pachinian a indiqué que le travail sur les relations arméno-russes se déroule normalement et que cette rencontre sera dédiée à la discussion de l'agenda bilatéral. Les medias avancent que les discussions porteront plutôt sur la procédure pénale lancée contre le deuxième Président de l'Arménie M. Robert Kocharian, sur les actions de la partie arménienne endommageant la réputation de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) (procédure pénale lancée contre le Secrétaire général de l'OTSC Yuri Khachatourov cf. revue du 27 juillet 2018, revue du 31 juillet 2018) et sur l'enjeu de la possible adhésion de l'Azerbaïdjan à l'OTSC (cf. revue du 28 août 2018). Les medias rappellent que le Ministère des Affaires étrangères arménien avait indiqué que l'Arménie utiliserait son droit à veto si l'adhésion de l'Azerbaïdjan se retrouve sur l'agenda de l'OTSC. L'hebdomadaire *168 jam* prend note que cette rencontre suivra la rencontre entre les Présidents russe et azerbaïdjanais qui a eu lieu le 1er Septembre 2018. Selon les sources de l'hebdomadaire, la partie azerbaïdjanaise ferait du lobbying actif afin de faire expulser l'Arménie de l'OTSC et de l'Union économique eurasiatique (UEEA). Revenant sur l'annonce du Premier ministre d'un projet humanitaire commun arméno-russe « sans précédent dans notre histoire depuis l'indépendance » (cf. revue du 18 au 20 août 2018), *168 jam* indique qu'il s'agirait de l'implication des expert militaires arméniens en Syrie sous le drapeau russe. L'hebdomadaire suggère que la partie arménienne s'impliquerait dans l'espoir d'améliorer les relations bilatérales. Selon *168 jam*, malgré les assurances de Nikol Pachinian sur l'excellent niveau des relations arméno-russes, ces dernières seraient sur le point de s'aggraver.

Le Président russe exprime sa position envers Robert Kocharian/ Les medias indiquent que le Président russe a eu une conversation téléphonique avec Robert Kocharian à l'occasion de son anniversaire. Selon les medias, ce geste de la partie russe aurait provoqué l'inquiétude des nouvelles autorités sous la lumière de la récente annonce sur le retour en politique de R. Kocharian (cf. revue du 29 août 2018). Le quotidien *Hraparak* rappelle que la dernière félicitation officielle de Vladimir Poutine adressée à Robert Koacharian date de 2007 quand

ce dernier était le Président en exercice et que M. Poutine n'avait jusqu'ici félicité officiellement aucun ex-Président. Selon le quotidien *Aravot*, le message de félicitation de Vladimir Poutine aurait un contexte politique pour démontrer la position favorable du Kremlin envers R. Kocharian. Le trihebdomadaire *Golos Armenii* indique qu'après son interview à la chaine russe NTV (cf. revue du 29 août 2018), M. Kocharian se montre ouvert envers les medias russes en accordant une interview à Sputnik Armenia dans laquelle R. Kocharian a déclaré que les nouvelles autorités n'évaluaient pas correctement la situation dans la région et n'a pas exclu que la procédure pénale lancée contre le Secrétaire générale de l'OTSC coûterait à l'Arménie sa place au sein de cette Organisation.

Les difficultés dans le travail avec les partenaires internationaux/ La presse revient sur les difficultés de la partie arménienne survenues dans le travail avec les entreprises étrangères. Le quotidien *Hraparak* indique que l'entreprise « Lydian Armenia» dont le travail est bloqué depuis trois mois par des manifestants environnementalistes s'adressera bientôt aux instances internationales d'arbitrage. L'entreprise, qui avait investi environ un demi-milliard de dollars dans le projet de la mine d'or d'Amoulsar, n'arrive pas à achever la construction de sa mine à cause des environnementalistes. En outre, « Lydian Armenia » n'accepte pas les résultats des inspections tenues auprès de la Société. Selon eux, le chef des inspections M. Artur Grigorian étant un environnementaliste, il aurait des conflits d'intérêt et ses déclarations ne correspondraient pas à la réalité. Les medias indiquent que le 1er Septembre 2018 la société « Lydian Armenia » s'est adressée au Premier ministre en l'appelant à prendre des mesures pour « éliminer les illégalités envers le projet d'Amoulsar et mettre fins aux actions illicites des agences de l'Etat envers la Société internationale ». Selon « Lydian Armenia » la situation autour de la Société impacterait négativement le climat d'investissement et l'économie de l'Arménie. *Hraparak* rappelle que le directeur la société « Veolia jur » M. Cristian Lefaix avait également mis en cause les déclarations de la Police arménienne concernant les abus de la Société (cf. revue du 28 août 2018) et avait déclaré que la Société pourrait envisager de s'adresser aux instances judiciaires internationales en cas d'absence de consensus avec les autorités arméniennes (cf. revue du 31 août 2018). L'hebdomadaire *168 jam* indique que le projet de construction d'une centrale thermique par l'entreprise italienne « Renco » serait également gelé. Ce projet, qui devrait s'achever en deuxième partie de 2019, n'a eu pour le moment aucun progrès. Selon *168 jam,* cela pourrait être conditionné par la déclaration de Nikol Pachinian faite à Saint Pétersbourg devant les hommes d'affaires d'origine arménienne. Le Premier ministre avait déclaré que « dans les relations avec les partenaires internationaux les intérêts de l'Arménie sont négligés » et avait mentionné un certain projet énergétique des partenaires étrangers qui « coûte deux fois plus cher au peuple arménien ». Selon *168 jam,* Nikol Pachinian aurait parlé du projet de « Renco ». D'après les sources de *168 jam*, l'enjeu aurait été dans l'ordre du jour des discussions du Premier ministre avec le Président italien qui était à Erevan en visite officielle fin juillet.

52% de réduction pour le transport du blé pour le trajet Poti-Erevan / Les journaux indiquent que la Société des routes ferroviaires de Géorgie a accordé 52% de réduction pour le transport du blé pour le trajet Poti-Erevan à la Société de la route ferroviaire « Caucase du Sud » gérée par la Russie. Les medias indiquent que la réduction a soulagé les inquiétudes de

la partie arménienne face à la décision du gouvernement de Géorgie selon laquelle à partir du 15 septembre le transport du blé depuis le territoire de la Géorgie par la route sera interdit. Ainsi le trajet d'importation du blé russe en Arménie deviendrait multimodal en passant d'abord par bateaux par le port géorgien de Poti et puis par la route ferroviaire « Caucase du Sud » gérée par la Russie. (cf. revue du 30 août 2018)

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.